



Au service
des peuples
et des nations



HARVARD
HUMANITARIAN
INITIATIVE



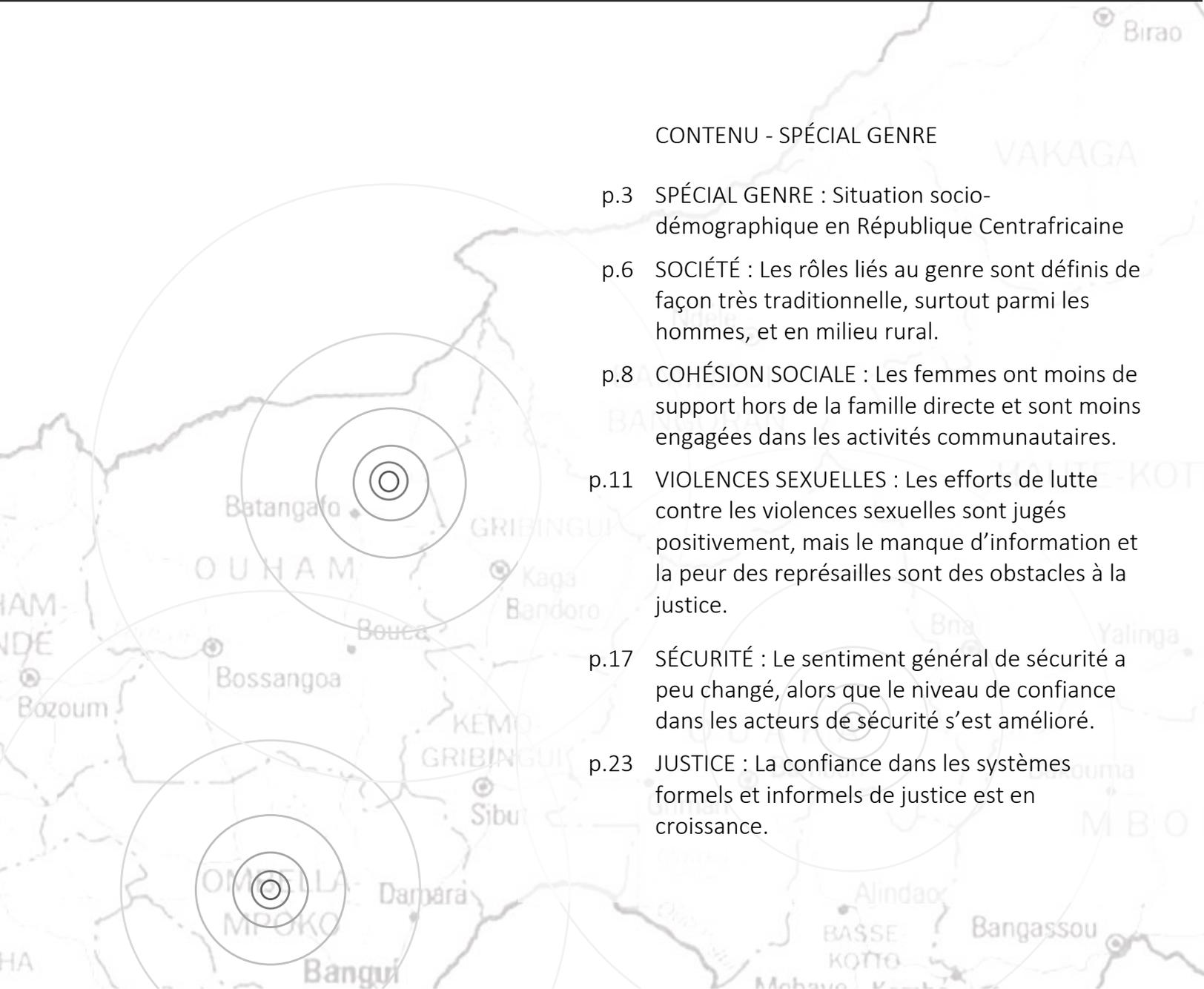
MINUSCA

SONDAGES
PAIX, JUSTICE
ET SÉCURITÉ

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

RAPPORT 3 – Octobre 2018
(Données mi-avril – mi-juin 2018)

CONTENU - SPÉCIAL GENRE

- 
- p.3 SPÉCIAL GENRE : Situation socio-démographique en République Centrafricaine
 - p.6 SOCIÉTÉ : Les rôles liés au genre sont définis de façon très traditionnelle, surtout parmi les hommes, et en milieu rural.
 - p.8 COHÉSION SOCIALE : Les femmes ont moins de support hors de la famille directe et sont moins engagées dans les activités communautaires.
 - p.11 VIOLENCES SEXUELLES : Les efforts de lutte contre les violences sexuelles sont jugés positivement, mais le manque d'information et la peur des représailles sont des obstacles à la justice.
 - p.17 SÉCURITÉ : Le sentiment général de sécurité a peu changé, alors que le niveau de confiance dans les acteurs de sécurité s'est amélioré.
 - p.23 JUSTICE : La confiance dans les systèmes formels et informels de justice est en croissance.

Vinck P, Pham PN, Balthazard M, Magbe AS. *Sondages Paix, Justice et Sécurité, Rapport 3. (2018). Harvard Humanitarian Initiative, Programme des Nations Unies pour le développement*

À propos du sondage

Ce sondage est le troisième d'une série d'enquêtes menées en République Centrafricaine (RCA). Ce travail a trois objectifs : (1) mettre à disposition des données fiables, valides et mises à jour de façon régulière sur la paix, la sécurité, la justice, la consolidation de la paix et la cohésion sociale, (2) informer tous les acteurs impliqués dans les efforts de reconstruction et de consolidation de la paix, et (3) servir de référence pour la planification et l'évaluation de ces efforts. Le projet est une initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec la Harvard Humanitaire Initiative (HHI) et la MINUSCA Affaires civiles, et avec le concours de ONU Femmes et du HCR. HHI est responsable de la collecte et l'analyse indépendante des données, et de la rédaction des rapports, en collaboration avec l'ONG centrafricaine Echelle.

Les enquêtes de perception sont menées avec comme objectif de collecter des données représentatives de la population adulte en RCA au niveau des préfectures et de certaines villes. L'échantillon est tiré de façon aléatoire en suivant une approche stratifiée à plusieurs niveaux, proportionnellement à la taille de la population. L'échantillon est composé de 50% de femmes, interviewées par des femmes.

Pour ce troisième sondage, un total de 5.998 entretiens a été effectué. Les entretiens sont conduits par des enquêteurs formés au cours d'une semaine de formation organisée par HHI, en partenariat avec l'ONG Echelle - Appui au Développement. L'analyse utilise un facteur de pondération pour refléter les différences de taille de population et probabilité de sélection entre strates. Pour raison d'insécurité, cette enquête n'a pas été mise en œuvre dans les préfectures de la Basse et Haute Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou, à l'exception de la ville de Obo. La collecte des données dans la Nana Gribizi a dû être interrompue à cause de l'insécurité. La collecte des données dans le troisième arrondissement de Bangui a également été interrompue mais a pu être intégrée dans cette analyse.

Préfecture	Échantillon
Bangui	1,615
Ombella-M'poko	1,099
Bamingui-Bangoran	432
Basse-Kotto	--
Haute-Kotto	--
Haut-Mbomou (Obo)	216
Kemo	431
Lobaye	216
Mamberei-Kadei	432
Mbomou	--
Nana-Manbere	432
Nana-Gribizi (42 entrevues)	--
Ouaka	216
Ouham	216
Ouham-Pende	219
Sangha-Mbaere	216
Vakaga	216
TOTAL RCA	5,998

Pour consulter le rapport en ligne et les cartes interactives, visiter www.peacebuildingdata.org/CAR

SPÉCIAL GENRE : Situation socio-démographique en République Centrafricaine

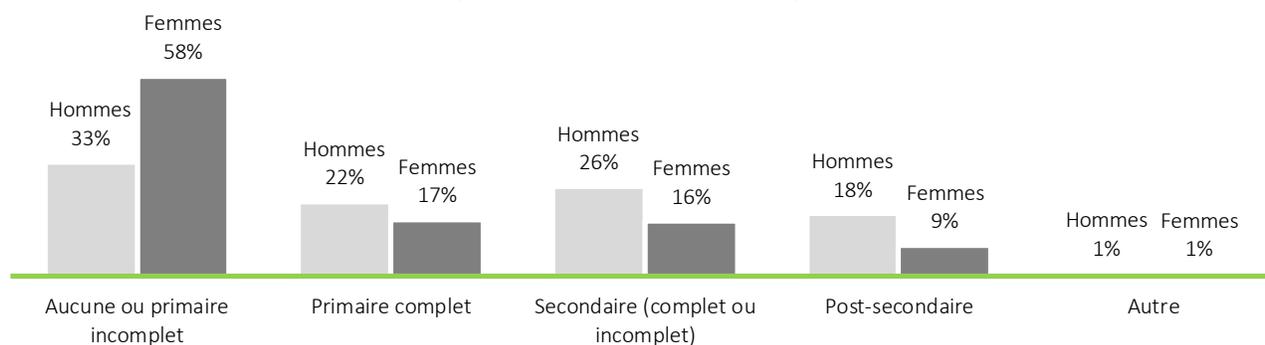
Au cours de la dernière décennie, des progrès importants ont été accomplis dans la reconnaissance du rôle que joue le genre dans la consolidation de la paix. Cette question a été directement abordée dans la résolution 1325 "Femmes, paix et sécurité" du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en octobre 2000. Depuis lors, cet engagement a été renforcé par des résolutions supplémentaires, des politiques et des projets sur le terrain.¹ Les progrès ont cependant été lents.² De graves inégalités entre les sexes et d'autres problèmes connexes persistent dans des pays comme la République Centrafricaine.³ Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour reconnaître l'influence des femmes dans l'identification de solutions fondées sur leurs expériences uniques et en tenant compte de la problématique hommes-femmes pour la prévention et la résolution des conflits.

Pour ce troisième sondage, l'analyse se concentre sur plusieurs aspects importants de cette problématique hommes-femmes et les différences d'expériences et de points de vue qui peuvent exister par rapport à la paix, la justice, et la sécurité. Le nombre de femmes interrogées permet d'analyser les résultats par genre globalement, et au niveau de Bangui. Avant d'examiner les différentes perspectives par rapport à la paix, la justice, et la sécurité, cette section examine les différences socio-démographiques sur base du dernier sondage.

Éducation et opportunités économiques : une inégalité chronique

Selon les Nations Unies, la République Centrafricaine a un des taux les plus élevés d'inégalité sur base du genre, tant en termes d'éducation que d'opportunités économiques.⁴ L'accès à l'école primaire reste inégal pour les filles et les garçons, en partie à cause des mariages précoces. Cette inégalité est confirmée par cette enquête : Plus de la moitié des femmes mentionnent ne pas avoir fréquenté l'école ou terminé le niveau primaire (58%), alors qu'un tiers des hommes reportent la même chose (33%). Au niveau de l'éducation supérieure, 9% des femmes disent avoir un niveau d'éducation supérieur au secondaire, contre 18% des hommes.

Figure 1: Niveau d'éducation par genre



¹ Theidon, K.S., Phenicie, K. and Murray, E., 2011. Gender, conflict, and peacebuilding: State of the field and lessons learned from USIP grantmaking. US Institute of Peace. Voir aussi: Rehn, E. and Sirleaf, E.J., 2002. Women war and peace: The independent experts assessment on the impact of armed conflict on women and women's role in peace-building.

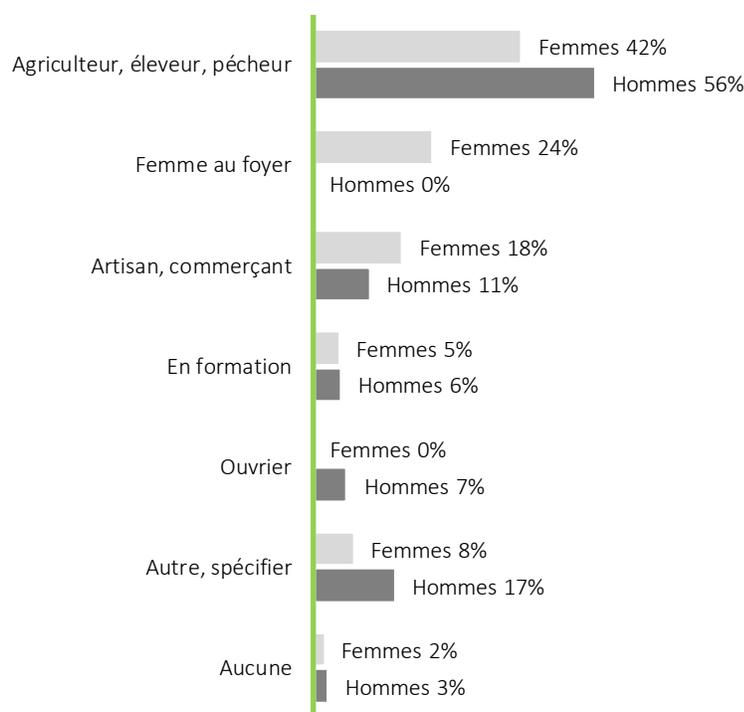
² El-Bushra, J., 2012. Gender in peacebuilding: Taking stock. International Alert, London, pp.5-16.; Office of NATO Secretary General's Special Representative for Women, Peace and Security. 2018. NATO/EAPC Women, Peace and Security Policy and Action Plan. NATO.

³ ODI's Humanitarian Practice Network. 2014. The crisis in the Central African Republic. Humanitarian Exchange #62. Available at https://odihpn.org/wp-content/uploads/2014/09/HE_62_web2_FINAL.pdf

⁴ Mukherjee et al. Inequality, Gender and Human Development in Africa. In: Odusola, A.F., Cornia, G.A., Borat, H. and Conceição, P. eds., 2017. Income inequality trends in sub-Saharan Africa: divergence, determinants and consequences. United Nations Development Programme, Regional Bureau for Africa.

Les femmes occupent plus souvent des fonctions domestiques que les hommes : En termes d'occupation principale, 24% des femmes disent s'occuper du foyer, 42% sont agricultrices, éleveuses, ou pêcheurs, 18% disent qu'elles ont un petit commerce, sont travailleuses indépendantes ou artisanes. Comparativement, 56% des hommes mentionnent être agriculteurs, éleveurs, ou pêcheurs, 11% disent avoir un petit commerce, être travailleurs indépendants ou artisans, et 7% mentionnent être ouvriers. Le pourcentage de femmes disant être agricultrices est inférieur à celui des hommes. Toutefois, il est possible que pour certaines femmes travailler au champ soit perçu comme faisant parti des tâches quotidiennes et qu'elles l'incluent dans le travail au foyer. L'emploi demeure une préoccupation des femmes et des hommes. Un faible pourcentage de répondants juge positivement leur possibilité de trouver un emploi (9% femmes vs. 14% hommes) et seulement un tiers des répondants juge positivement les efforts de l'Etat pour améliorer l'emploi et la situation économique (35% femmes vs. 37% hommes).

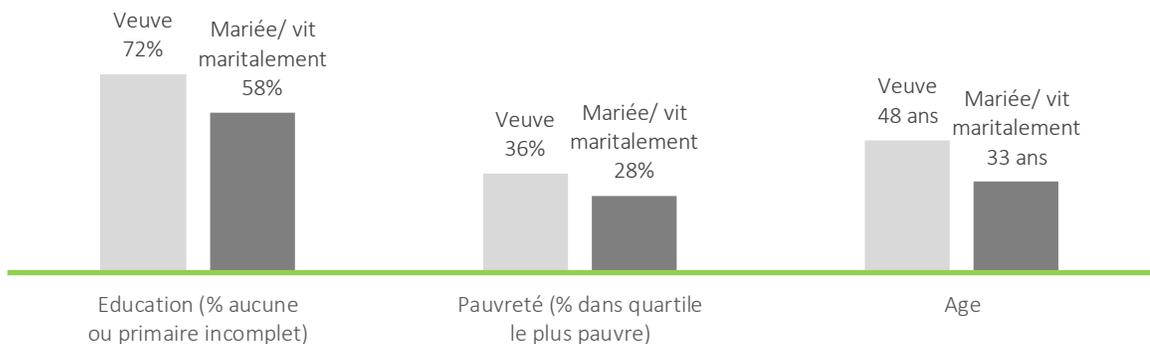
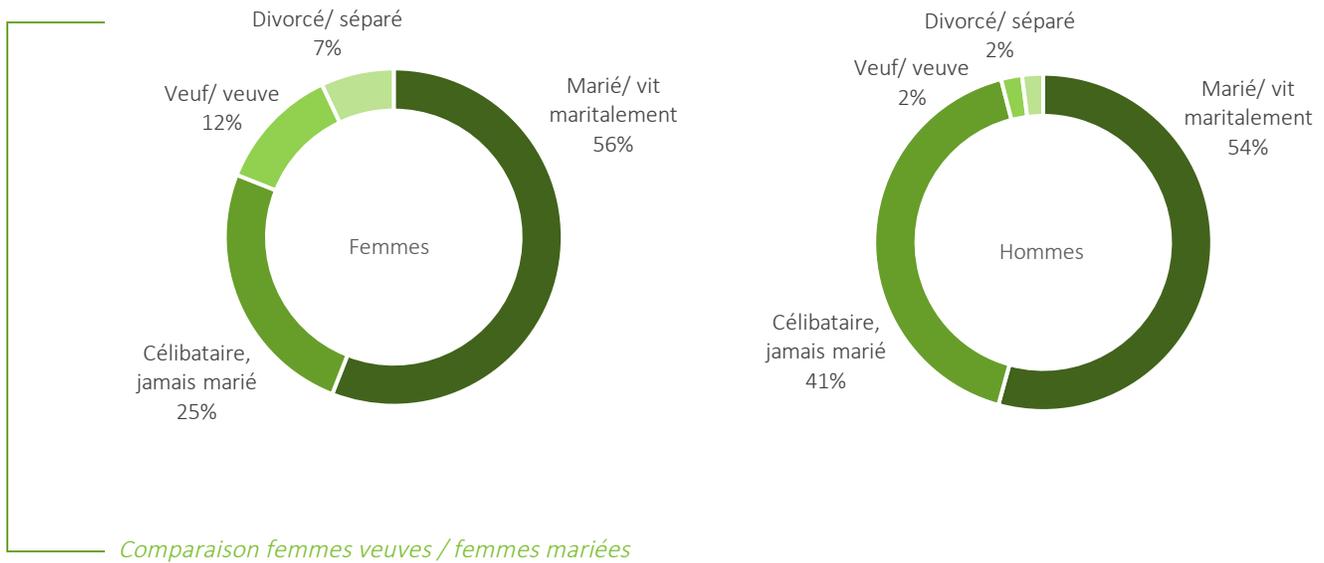
Figure 2: Professions par genre (% de répondants)



Le statut matrimonial des femmes peut être un important facteur pour le statut social et économique. Les femmes isolées, souvent âgées sont régulièrement accusées de sorcellerie ou se voient refuser les aides auxquelles elles ont droit. Les femmes sont aussi potentiellement vulnérables aux lois coutumières discriminatoires en matière d'héritage, en particulier dans les zones rurales. Parmi les personnes interrogées, un pourcentage similaire d'hommes et de femmes disent être mariés. Toutefois, le pourcentage d'hommes célibataires est plus élevé comparativement aux femmes (25% femmes vs. 41% hommes), alors que le pourcentage de femmes mentionnant être veuves est plus élevé que celui des hommes (12% femmes vs. 2% hommes). Une analyse plus détaillée montre que, de façon logique, les femmes veuves sont en moyenne plus âgées que celles mariées ou vivant maritalement (48 ans vs. 33 ans). Elles sont aussi moins souvent éduquées –

72% n'ont pas fini le primaire contre 58% des femmes mariées ou vivant maritalement, et enfin, elles sont une probabilité plus élevée d'appartenir au groupe le plus pauvre (36% vs. 28%).⁵

Figure 3: Statut matrimonial (% de répondants)



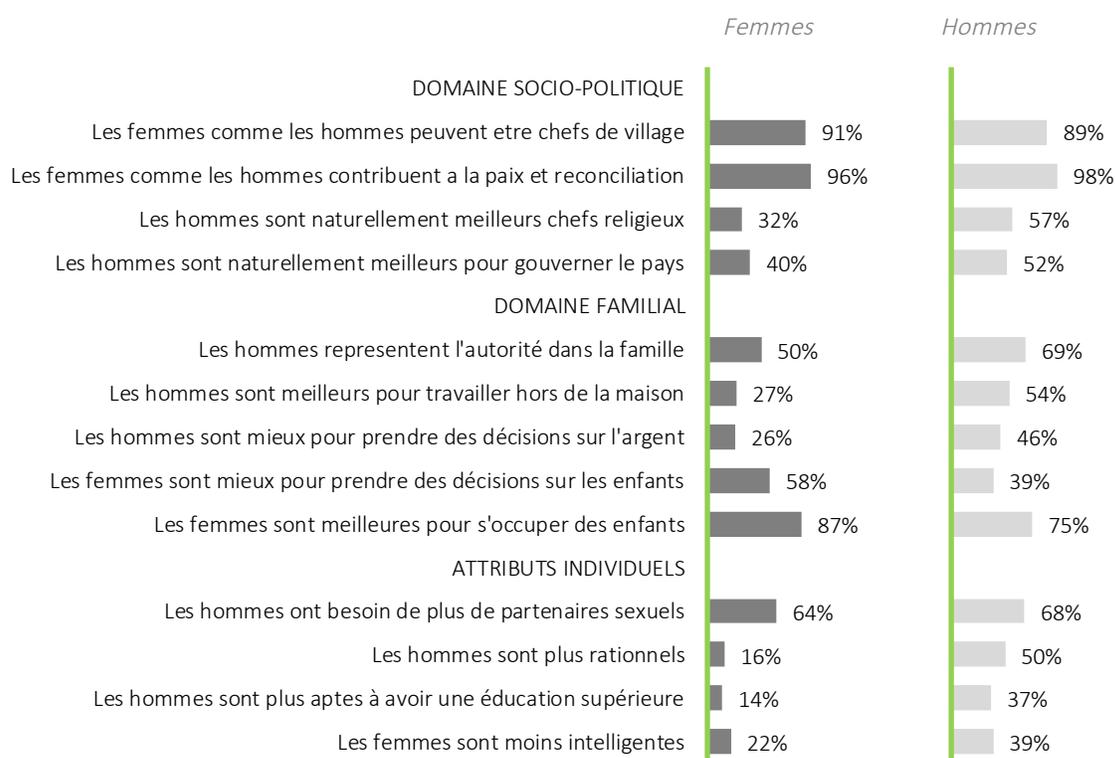
⁵ La richesse des ménages a été estimée en évaluant leur possession de dix actifs non productifs tels qu'une table, une chaise ou un téléphone portable. Une analyse factorielle a été utilisée pour calculer un score global de la richesse relative. Ce score a ensuite été utilisé pour délimiter les quartiles correspondant aux plus pauvres par le biais des ménages les plus riches.

SOCIÉTÉ : Les rôles liés au genre sont définis de façon très traditionnelle, surtout parmi les hommes, et en milieu rural.

Les croyances, normes et pratiques culturelles peuvent influencer ou exacerber les inégalités entre femmes et hommes. Lors du troisième sondage, une série de questions a été posée afin de connaître les croyances des enquêtés sur les rôles liés au genre. Ces questions sont présentées en trois domaines : socio-politique, familial, et attributs individuels, pour les femmes et les hommes. De façon générale, les femmes ont une vue plus égalitaire des rôles et attributs des personnes quel que soit leur sexe, en comparaison avec les hommes.

Dans le domaine socio-politique, la vaste majorité de répondants, femmes et hommes pensent que les femmes, comme les hommes, peuvent être chefs de village (91% femmes vs. 89% hommes), et que les femmes comme les hommes contribuent à la paix et réconciliation dans le quartier/ village (96% femmes vs. 98% hommes). Toutefois, un pourcentage important d'hommes et de femmes jugent que les hommes sont meilleurs pour gouverner. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être d'accord avec l'idée que les hommes sont meilleurs chefs religieux (32% femmes vs. 57% hommes) ou meilleurs pour gouverner le pays (40% femmes vs. 52% hommes).

Figure 4: Rôles liés au genre par genre (% d'accord)



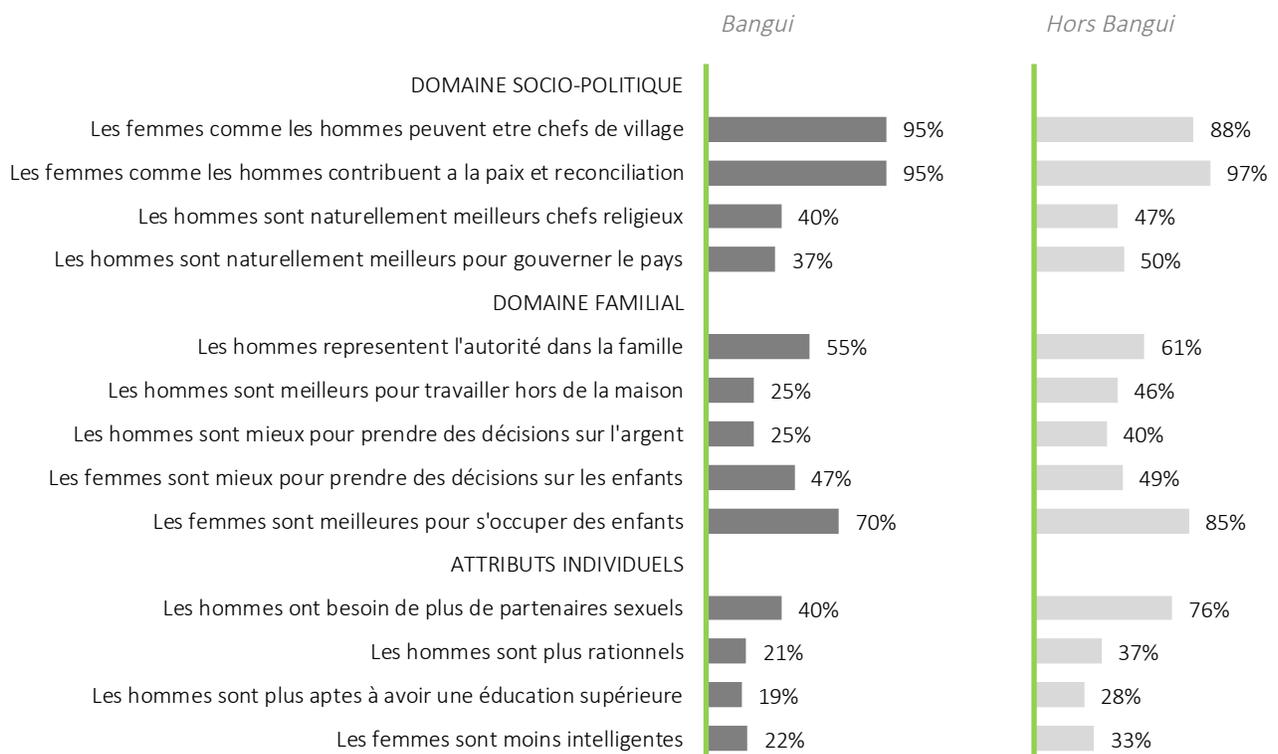
Dans le domaine familiale, 50% des femmes ou moins sont d'accord avec les propositions que les hommes représentent l'autorité (50% femmes vs. 69% hommes), sont meilleurs pour travailler hors de la maison (27% femmes vs. 54% hommes), ou sont meilleurs pour prendre des décisions sur l'argent (26% femmes vs. 46% hommes), alors que pour les hommes, c'est la moitié ou plus des répondants qui se disent d'accord avec ces propositions. Les rôles sont perçus de façon très traditionnelle puisque plus de la moitié des femmes disent

qu'elles sont plus aptes pour prendre des décisions par rapport aux enfants (58%) et une majorité de femmes mentionnent qu'elles sont meilleures pour s'occuper des enfants (87%). Comparativement, environ un tiers (39%) et trois-quarts des hommes (75%) se disent d'accord avec ces propositions, respectivement.

Pour les attributs individuels, moins d'une femme sur cinq est d'accord que les hommes sont plus rationnels que les femmes (16% femmes vs. 50% hommes), qu'ils sont plus aptes à avoir une éducation supérieure (14% femmes vs. 37% hommes) ou que les femmes soient moins intelligentes (22% femmes vs. 39% hommes), alors qu'un tiers ou plus des hommes ont cette perception. Une majorité presque égale d'hommes et de femmes est d'accord avec l'idée que les hommes ont besoin de plus de partenaires sexuelles que les femmes (64% femmes vs. 68% hommes), reflétant l'acceptation culturelle, traditionnelle et légale de la polygamie pour les hommes.

Il existe des différences entre le milieu rural et urbain. De façon générale, les personnes interrogées dans la capitale, Bangui, ont une vue plus égalitaire des rôles et attributs des personnes que celles interrogées en milieu rural, hors de Bangui. Par exemple, un pourcentage plus élevé de personnes en milieu rural, hors Bangui, sont d'accord avec des propositions telles que les hommes sont de meilleurs chefs pour gouverner le pays (50% hors Bangui vs. 37% Bangui), que les hommes représentent l'autorité dans la famille (61% hors Bangui vs. 55% Bangui), ou que les femmes sont moins intelligentes que les hommes (33% hors Bangui vs. 22% Bangui).

Figure 5: Rôles liés au genre pour les femmes en milieu urbain et rural (% d'accord)



La perception très traditionnelle des rôles sociétaux et familiaux en relation avec le genre en milieu rural peut s'expliquer par le moindre accès à l'éducation et aux opportunités économiques. Hors de Bangui, près des trois-quarts des femmes (74%) et quatre hommes sur dix (44%) disent ne pas avoir fréquenté l'école ou terminé leur primaire. À Bangui, ces pourcentages diminuent à 16% pour les femmes et 5% pour les hommes.

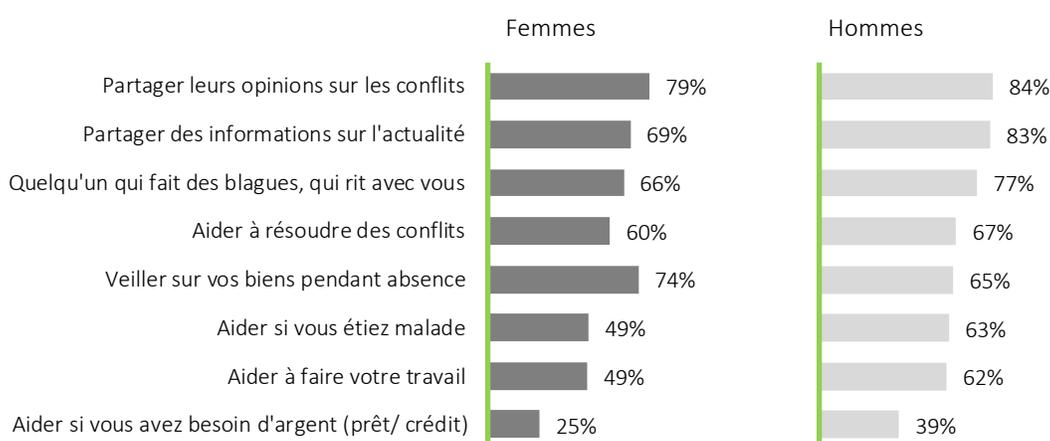
COHÉSION SOCIALE : Les femmes ont moins de support hors de la famille directe et sont moins engagées dans les activités communautaires.

Les conflits violents tels que ceux que la République Centrafricaine connaît sont à la fois (et partiellement) le résultat et la cause d'un faible niveau de cohésion sociale.⁶ Cette section examine le capital social horizontal (relations entre diverses personnes, groupes et communautés) et l'engagement communautaire en lien avec le genre.

Cohésion sociale

Une série de questions a été posée pour examiner la disponibilité d'un réseau social ou de support, par exemple pour le partage d'informations ou pour aider à résoudre des conflits. De façon générale, une majorité de femmes et d'hommes peuvent compter sur des personnes extérieures pour des activités comme partager des opinions, des informations, faire des blagues ou même résoudre des conflits et veiller sur des biens pendant une absence. Cependant, moins de la moitié des personnes interrogées indiquent avoir quelqu'un pour les aider en cas de maladie, à faire leur travail, ou en cas de besoin d'argent. Pour tous les éléments examinés, les femmes indiquent moins fréquemment avoir un support disponible que les hommes. Par exemple, les femmes indiquent moins fréquemment que les hommes avoir une personne extérieure à la famille directe qui partage des informations sur l'actualité (69% femmes vs. 83% hommes), fait des blagues avec elles (66% femmes vs. 77% hommes), les aiderait dans leur travail (49% femmes vs. 62% hommes) ou si elles étaient malades (49% femmes vs. 63% hommes). La seule exception est l'obtention d'une aide extérieure lorsqu'il s'agit de veiller sur leurs biens pendant une absence (74% femmes vs. 65% hommes).

Figure 6: Support dans certaines situations par genre (% oui)

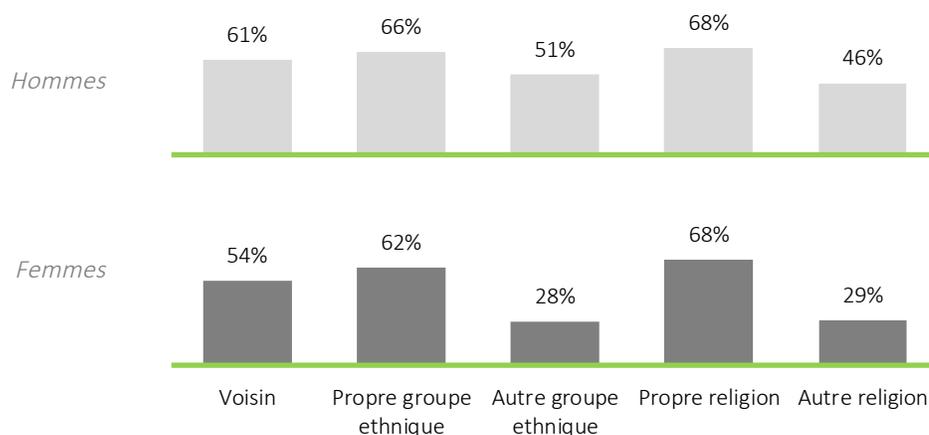


Pour mesurer le niveau d'entraide entre diverses personnes, groupes et communautés, les personnes interrogées devaient juger du niveau d'aide qu'ils recevraient de la part de différents acteurs en cas de besoin (de aucune aide à énormément d'aide). Une majorité de femmes et d'hommes disent qu'ils pourraient obtenir

⁶ Colletta, N.J. and Cullen, M.L., 2000. The nexus between violent conflict, social capital and social cohesion: Case studies from Cambodia and Rwanda. World Bank, Social Development Family, Environmentally and Socially Sustainable Development Network.

une aide d'une personne de leur groupe ethnique (62% femmes vs. 66% hommes) ou religieux (68% femmes et hommes) ou encore des voisins (54% femmes vs. 61% hommes). Mais alors qu'un homme sur deux dit pouvoir avoir une aide de quelqu'un d'un autre groupe ethnique (51% hommes) ou religieux (46%), seulement une femme sur quatre a la même opinion (autre groupe ethnique : 28% ; autre groupe religieux : 29%).

*Figure 7: Niveau d'aide de la part de différents acteurs, par genre
(% beaucoup - énormément)*



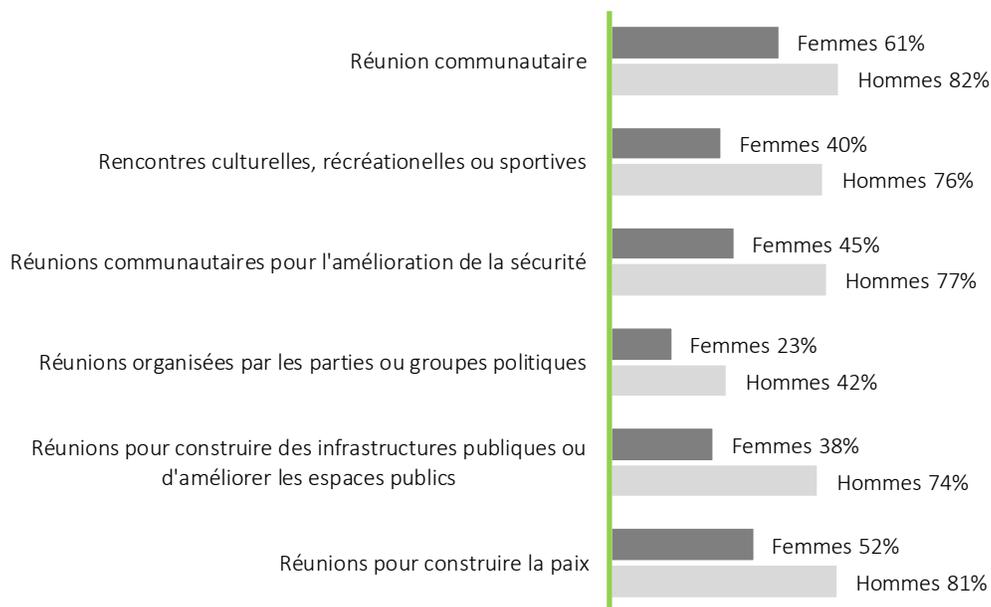
Ces résultats reflètent le niveau de confiance envers les personnes du même groupe ethnique ou religieux ou les personnes d'un autre groupe ethnique ou religieux. Une majorité de femmes et hommes disent être confiants envers les personnes du même groupe ethnique que le leur (66% femmes vs. 76% hommes) ou les personnes du même groupe religieux que le leur (73% femmes vs. 76% hommes). En comparaison avec leur propre groupe, la confiance envers les personnes d'un autre groupe ethnique ou religieux est plus faible parmi les hommes (57% et 59%, respectivement) et surtout parmi les femmes (34% et 36%, respectivement). Ces résultats suggèrent un certain clivage entre les personnes de même appartenance et celles d'une autre appartenance, et ce particulièrement pour les femmes.

Participation ou engagement communautaire

Le niveau et le type de participation communautaire sont des indicateurs de la cohésion sociale. Pour les personnes interrogées, les femmes et les hommes participent à la vie communautaire d'une façon égale, bien que les femmes soient moins fréquemment d'accord avec cette proposition que les hommes (74% femmes vs. 87% hommes). En pratique, les femmes semblent être moins impliquées que les hommes dans les associations, réunions et rencontres communautaires. La moitié des femmes disent être impliquées dans une association (54%) contre 63% des hommes. Une série de questions a permis d'évaluer l'engagement des répondants dans une série de réunions et activités communautaires au cours des douze mois précédents l'interview. La participation à des événements sociaux tels que mariages, deuils, ou festivités sociales ne sont pas pris en compte. L'écart entre les femmes et les hommes est présent pour l'ensemble des types de rencontres avec des différences de près de 30% ou plus pour la participation dans des réunions ayant comme objectif la paix, la sécurité, les infrastructures ou même les rencontres culturelles. Ces résultats pourraient indiquer que les

femmes n'ont pas le désir ou l'opportunité de participer à ces réunions pour des raisons culturelles (leur présence n'est pas souhaitée ou acceptable), ou pour des raisons pratiques (prise en charge du ménage).

Figure 8: Engagement dans les réunions et activités communautaires au cours des 12 mois précédents par genre (% oui)

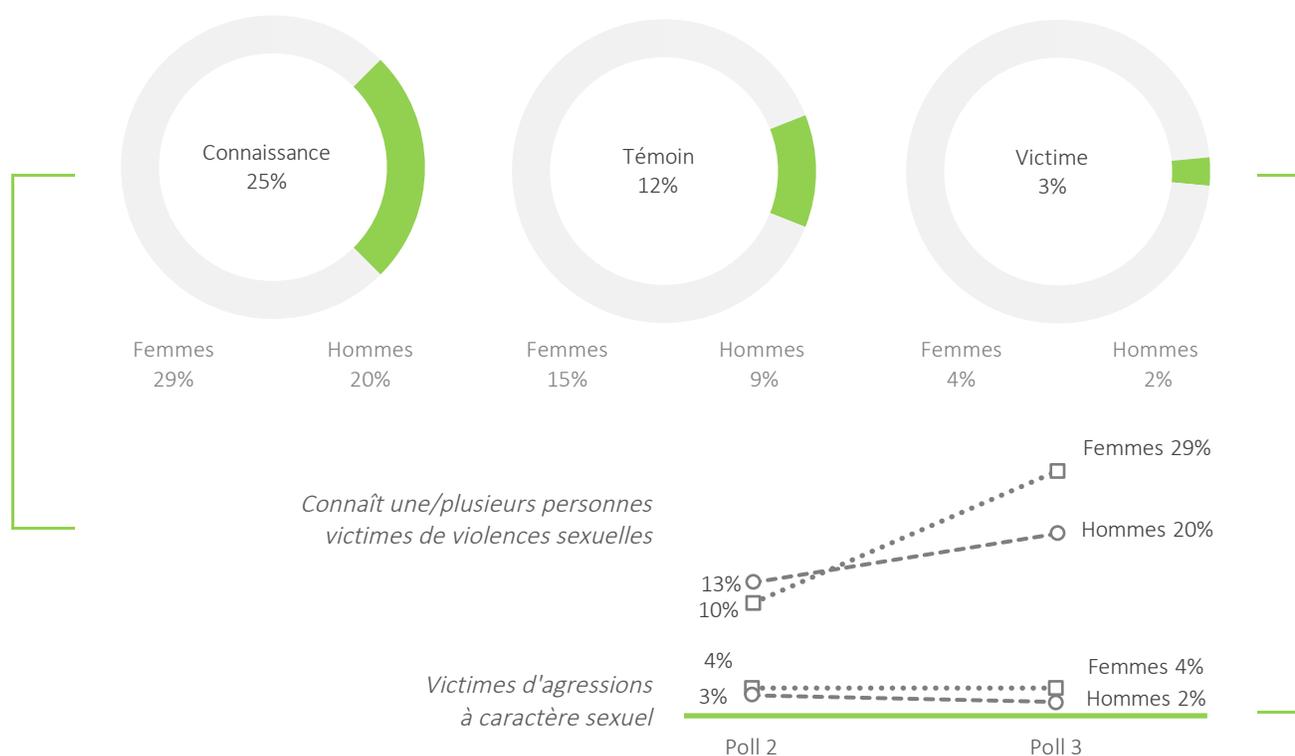


VIOLENCES SEXUELLES : Les efforts de lutte contre les violences sexuelles sont jugés positivement, mais le manque d'information et la peur des représailles sont des obstacles à la justice.

La population centrafricaine continue à être exposée à différentes formes de violences. Lors du troisième sondage, en mai 2018, 18% des femmes et 13% des hommes disent avoir été témoins de violences liées aux conflits, et 23% des femmes et 6% des hommes mentionnent avoir été victimes de violences liées aux conflits. Parmi les femmes témoins ou victimes de violences liées aux conflits, 21% des femmes disent avoir été spécifiquement témoins d'abus sexuels par des groupes armés, et 8% des femmes reportent avoir été victimes de violences sexuelles par un groupe armé. Parmi les hommes témoins ou victimes de violences liées aux conflits, 7% des hommes disent avoir été témoins de violences à caractère sexuel et 20% des hommes mentionnent avoir été victimes de violences sexuelles par un groupe armé.

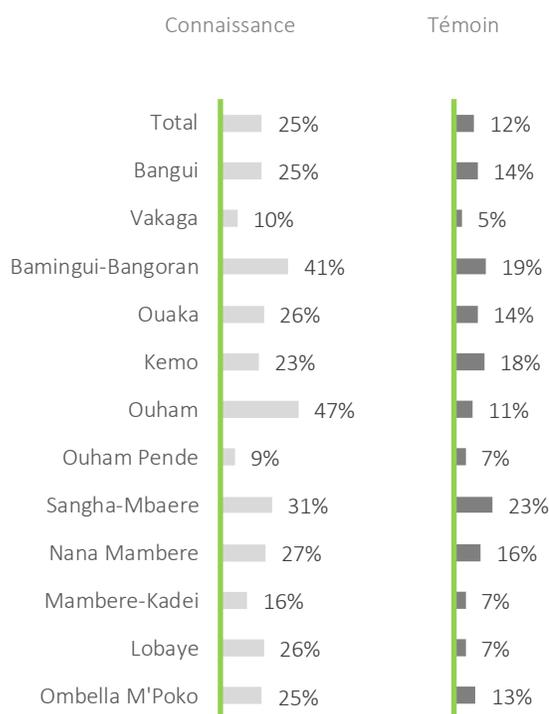
Plus généralement, depuis le premier sondage, le pourcentage de personnes disant être victimes d'agressions à caractère sexuel dans les 2 ans précédents l'interview est demeuré stable, autour de 3%. Il est possible que ces expériences soient sous-reportées à cause du caractère sensible des questions. Un pourcentage plus important de personnes interrogées déclare connaître personnellement quelqu'un qui a été victime d'agressions sexuelles (25%), une augmentation importante par rapport au sondage précédent (11%). Cela pourrait refléter les campagnes de sensibilisation sur les violences sexuelles qui ont eu lieu dans le pays. Enfin, 12% des personnes interrogées indiquent avoir été témoins de ce type de violence.

Figure 9: Expériences en lien avec les agressions à caractère sexuel (% de répondants)



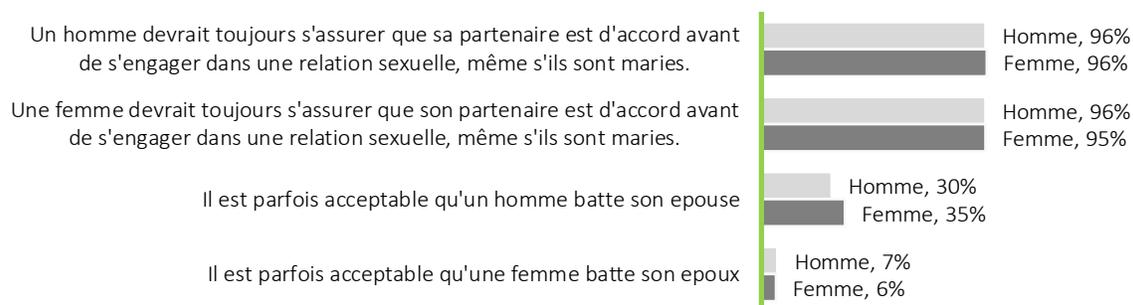
Au niveau des préfectures, l'incidence de violences sexuelles est de moins de 5% dans la majorité des préfectures sauf trois, généralement considérées à haut risque de violence, soit l'Ouham (6%), la Kemo (9%), et la Bamingui-Bangoran (11%). Le pourcentage de répondants disant avoir été témoins d'agressions sexuelles est le plus important dans la Sangha-Mbaere (23%) et le moins important dans la Vakaga (5%). Les pourcentages des répondants disant connaître une victime d'agressions à caractère sexuel sont les plus élevés dans l'Ouham (47%) et la Bamingui-Bangoran (41%) mais les plus faibles dans l'Ouham Pende (9%) et la Vakaga (10%). Ces résultats peuvent refléter à la fois une incidence moindre des agressions à caractère sexuel et un niveau de sensibilisation différent afin que la population puisse reconnaître de telles agressions.

*Figure 10: Expériences en lien avec les agressions à caractère sexuel par préfecture (Poll 3)
(% de répondants)*



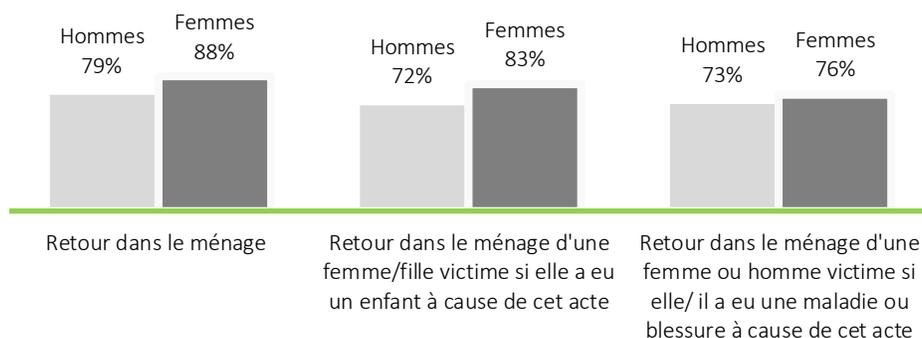
Le niveau de violence à caractère sexuel peut refléter un certain niveau d'acceptabilité de ce genre de violence. Les personnes interrogées sont largement d'accord qu'il faut toujours s'assurer du consentement d'un partenaire sexuel. Toutefois, une personne sur trois juge (32%) qu'il est parfois acceptable qu'un homme batte son épouse. Le pourcentage est similaire entre hommes (35%) et femmes (30%). Le fait qu'une femme batte son époux est moins fréquemment jugé comme acceptable (6%).

Figure 11: Acceptabilité des violences sur base du genre



Malgré le risque de stigmatisation qui résulte des violences sexuelles, une majorité des personnes interrogées se dit prête à accepter le retour de personnes victimes de violences sexuelles. Une majorité de femmes et d'hommes disent qu'ils accepteraient le retour d'une personne victime de violences sexuelles dans leur ménage (88% femmes vs. 79% hommes), ou dans leur ménage si la personne a un enfant à la suite des violences sexuelles (83% femmes vs. 72% hommes) ou une maladie/ blessure à cause de violences sexuelles (76% femmes vs. 73% hommes).

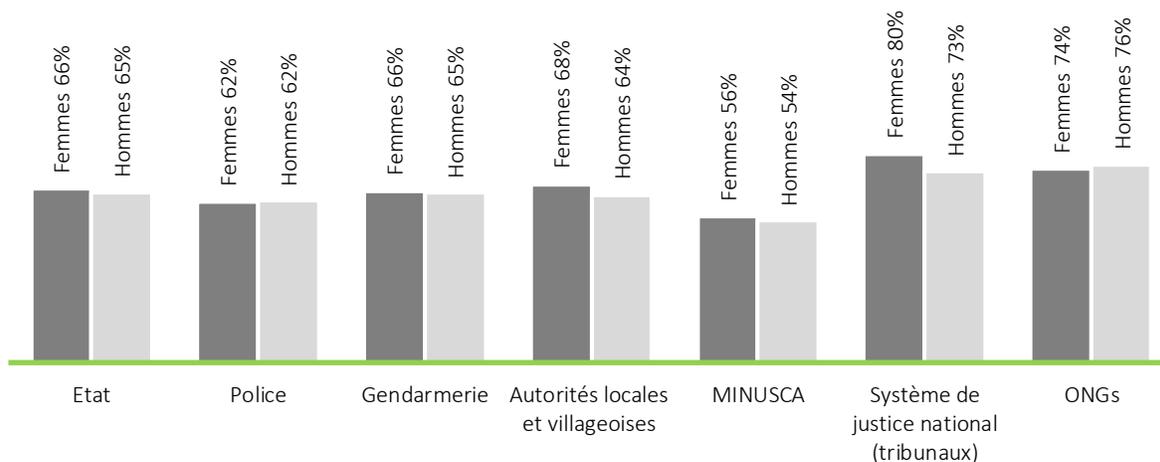
Figure 12: Acceptabilité du retour d'une personne victime de violences sexuelles (% oui)



Pour mieux comprendre la situation des victimes de violences à caractère sexuel, une série de questions a été posée aux répondants concernant les efforts de différents acteurs dans ce domaine. De façon générale, près des deux tiers des répondants, femmes et hommes, sont positifs par rapport aux efforts de l'Etat (66% femmes vs. 65% hommes), de la police (62% femmes et hommes), des gendarmes (66% femmes vs. 65% hommes) et des autorités locales et villageoises (68% femmes vs. 64% hommes) pour lutter contre les violences sexuelles.

Les personnes sont plus fréquemment positives concernant les efforts du système de justice nationale (80% femmes vs. 73% hommes) et les ONGs (74% femmes vs. 76% hommes). Inversement, les personnes sont moins fréquemment positives concernant le rôle de la MINUSCA dans ce domaine (56% femmes vs. 54% hommes).

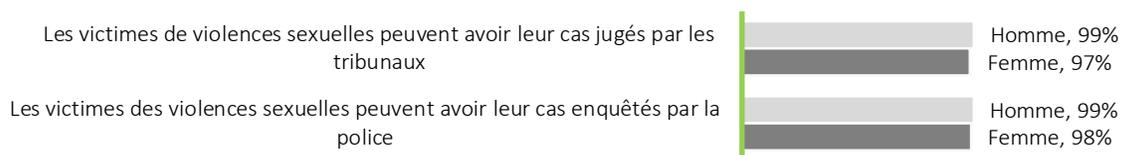
Figure 13: Efforts des différents acteurs pour lutter contre les violences sexuelles (% bon et très bon)



Les femmes et les hommes sont plus positifs quant aux efforts de l'Etat dans la lutte contre les violences sexuelles (66% femmes vs. 65% hommes) que dans les efforts de l'Etat dans tout autre domaine que ce soit pour unir les différents groupes ethniques (46% femmes vs. 63% hommes), établir la paix (45% femmes vs. 54% hommes), établir la sécurité (45% femmes vs. 51% hommes), réduire la pauvreté (40% femmes vs. 39% hommes), améliorer l'emploi (35% femmes vs. 37% hommes) ou lutter contre la corruption (36% femmes vs. 31% hommes).

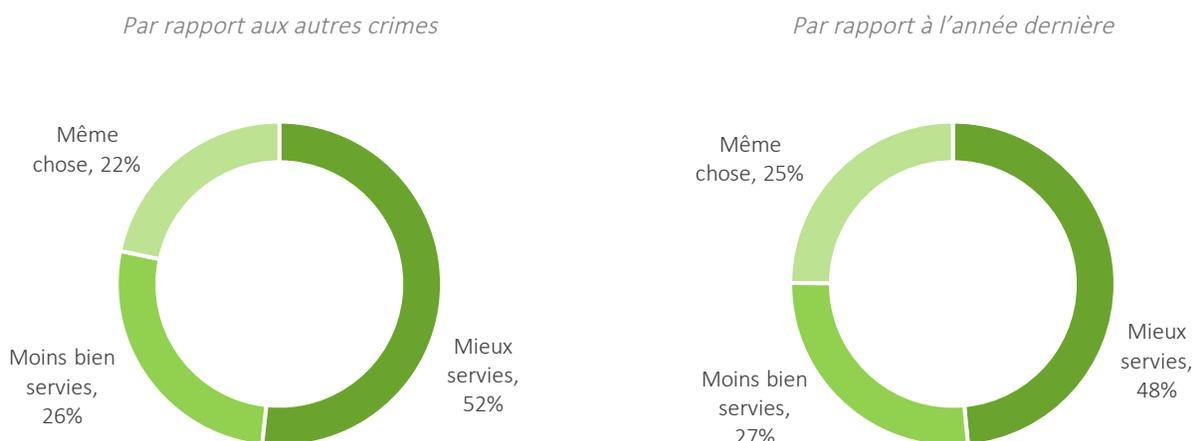
Comme mentionné ci-dessus, les personnes interrogées sont fréquemment positives par rapport aux efforts du système de justice national dans les efforts de lutte contre les violences sexuelles. Plus généralement, presque toutes les personnes interrogées jugent que les personnes victimes de violences sexuelles peuvent avoir leurs cas jugés par les tribunaux et/ou enquêtés par la police.

Figure 14: Réponse aux violence sexuelles (% répondants)



Ce niveau d'accès à la justice pour les cas de violences sexuelles peut refléter un traitement prioritaire de ces cas. Globalement, une personne sur deux perçoit que les victimes de violences sexuelles sont mieux servies que les victimes des autres crimes (52%) et qu'elles sont mieux traitées que l'année précédente (48%). Les pourcentages pour les femmes et les hommes sont similaires que ce soit pour le traitement des victimes de violences sexuelles par rapport aux autres crimes (53% femmes vs. 51% hommes) ou par rapport à l'année précédente (47% femmes vs. 50%). La question ne définissait pas la notion de services. Il est donc possible que pour certains répondants la notion de service soit associée à une prise en charge des victimes, mais il est aussi possible que pour d'autres répondants, la notion de services ait été associée à l'accessibilité ou la présence de services, ou à tout autre chose.

Figure 15: Traitement des victimes de violences sexuelles
(% répondants)

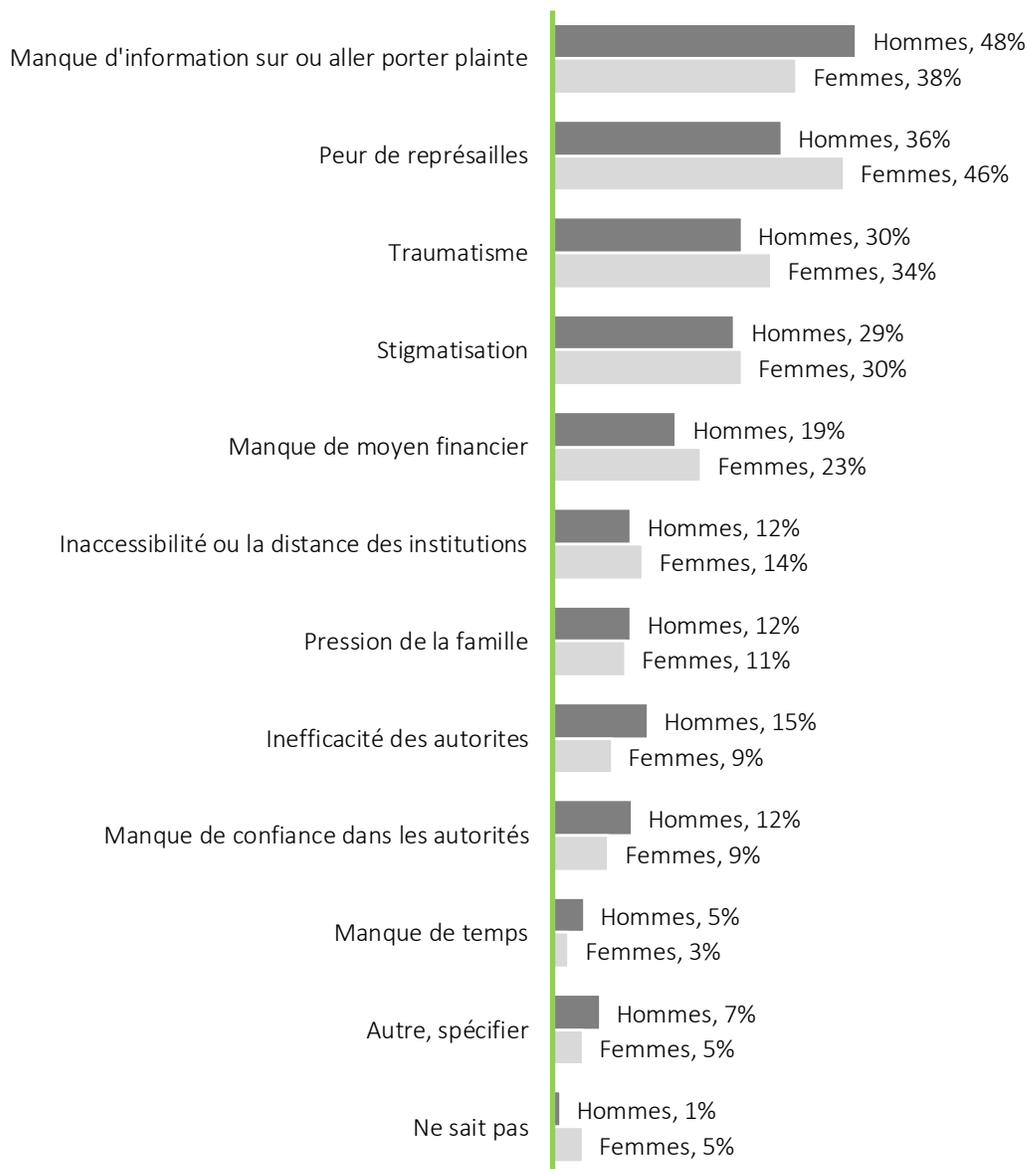


Malgré la perception relativement positive de la justice, plus de la moitié des victimes de violences sexuelles (54%) disent ne pas avoir porté plainte, ce qui est néanmoins une importante réduction par rapport au sondage précédent (82%). En outre, dans la plupart des cas, peu de victimes portent plainte auprès d'acteurs du secteur de la sécurité et de la justice. Parmi les femmes victime de violences sexuelles, moins de 5% disent avoir porté plainte auprès des autorités (gendarmerie, tribunal, police, ou procureur), et 32% des femmes mentionnent avoir porté plainte aux chefs de quartier, 1% au prêtre/ Iman et 4% à un parent.

Plusieurs obstacles empêchent les victimes de porter plainte auprès des autorités (juges, police, etc.). Les répondants indiquent que les cinq principaux obstacles sont : 1) le manque d'information sur où aller porter plainte ; 2) la peur des représailles ; 3) le traumatisme ; 4) la stigmatisation ; et 5) le manque de moyen financier. Pour les femmes, le principal obstacle est la peur des représailles (46% femmes vs. 36% hommes), alors que pour les hommes, c'est le manque d'information sur où aller porter plainte (38% femmes vs. 48% hommes). Pour l'ensemble des autres causes indiquées, les pourcentages de femmes et d'hommes sont similaires.

Au niveau des préfectures, les causes qui empêchent les victimes de violences sexuelles de porter plainte sont principalement les mêmes que celles mentionnées par l'ensemble des répondants. Toutefois, 33% des répondants de la Mambere-Kadei ont aussi mentionné l'inaccessibilité ou la distance des institutions, 41% des répondants de la Ouaka ont indiqué le manque d'efficacité des autorités, alors que 22%, 35% et 41% des répondants de l'Ouham Pende, de la Bamingui-Bangoran, et de la Vakaga respectivement ont mentionné la pression de la famille. Dans l'ensemble, ces résultats donnent des pistes d'intervention telles qu'une campagne d'information sur où aller porter plainte, des services de protection pour les plaignants, ou alors des services de santé mentale pour les victimes. Une intervention pour diminuer la stigmatisation envers les victimes de violences sexuelles pourrait faire partie d'une stratégie globale sur les attitudes, croyances et perception des rôles femmes/ hommes.

Figure 16: Obstacles pour aller porter plainte auprès des autorités
(% oui)



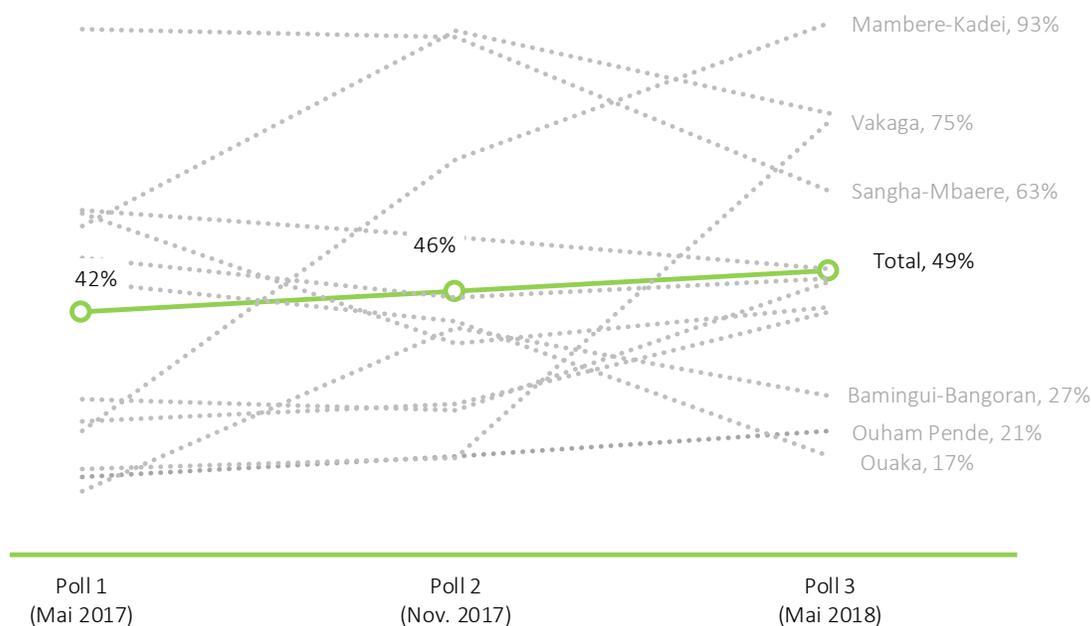
SÉCURITÉ : Le sentiment général de sécurité a peu changé, alors que le niveau de confiance dans les acteurs de sécurité s'est amélioré.

Le projet de sondage comprend des indicateurs clés collectés à chaque sondage mesurant le sentiment de sécurité et la perception envers la justice au sein de la population. Ces données permettent l'analyse des changements au cours du temps.

Sentiment de sécurité

Rétablir la sécurité à la suite des violences et conflits est une étape essentielle pour la consolidation de la paix. Depuis le premier sondage, le sentiment général de sécurité s'est très légèrement amélioré, passant de 42% en mai 2017 à 49% en mai 2018. Des différences marquées existent au niveau des préfectures. Lors du troisième sondage en mai 2018, au moins deux répondants sur trois disent se sentir en sécurité dans les préfectures du sud-ouest (Mambere-Kadei : 93% ; Nana-Mambere : 77% et Sangha-Mbaere :63%) et ceux de la Vakaga (75%), alors qu'environ une personne sur deux mentionne la même chose dans les préfectures de l'Ombella M'Poko (50%), la Lobaye (48%), l'Ouham (43%) et la Kemo (42%) ainsi que dans la ville de Bangui (48%). Le sentiment de sécurité est le plus faible dans les préfectures de la Bamingui-Bangoran (27%), l'Ouham Pende (21%) et la Ouaka (17%) où les violences sont prééminentes.

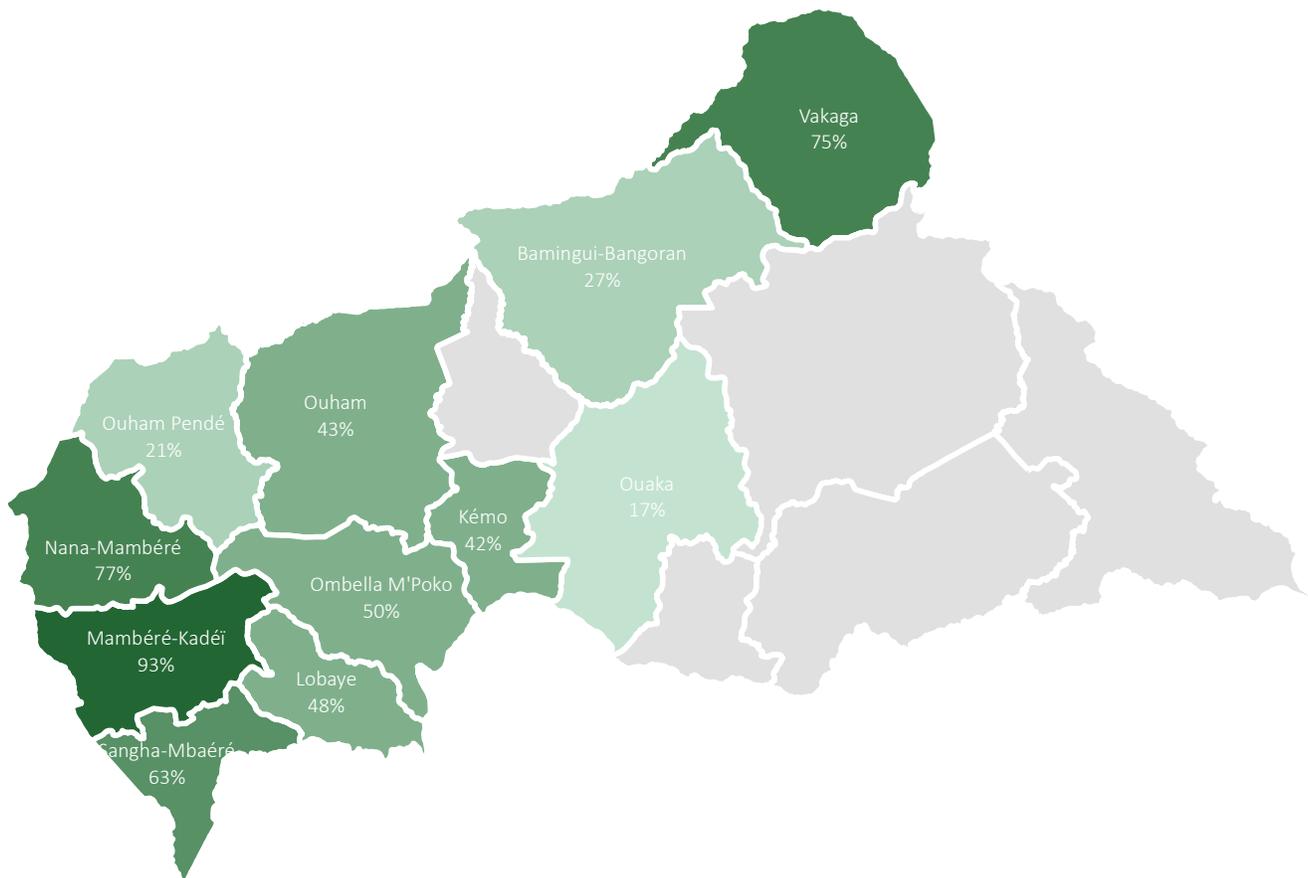
Figure 17: Sentiment général de sécurité au cours du temps
(% en sécurité)



Depuis le premier sondage, le sentiment de sécurité a fluctué dans les préfectures. En Mambere-Kadei, le pourcentage de répondants mentionnant se sentir en sécurité s'est constamment accru passant de 22% en mai 2017 à 93% en mai 2018. Après être demeuré relativement stable de mai à novembre 2017, le pourcentage de

répondants disant se sentir en sécurité a augmenté entre le second et le troisième sondage dans la Vakaga (+58%), la Lobaye (+23), et la Kemo (+16), mais a diminué dans la Sangha Mbaere (-27) et la Ouaka (-24). Dans la Bamingui-Bangoran et la Nana-Mambere, le pourcentage de répondants se sentant en sécurité a augmenté entre le premier et le second sondage (Bamingui-Bangoran : +29% ; Nana-Mambere : +34%) mais a diminué entre le second et le dernier sondage (Bamingui-Bangoran : -13% ; Nana-Mambere : -14%), résultant en un gain de 16% pour la Bamingui-Bangoran et de 20% pour la Nana-Mambere depuis mai 2017. Le sentiment de sécurité est demeuré stable pour l'Ombella M'Poko, l'Ouham, l'Ouham Pende et la ville de Bangui.

*Figure 18: Sentiment général de sécurité par préfecture (Poll 3)
(% en sécurité)*

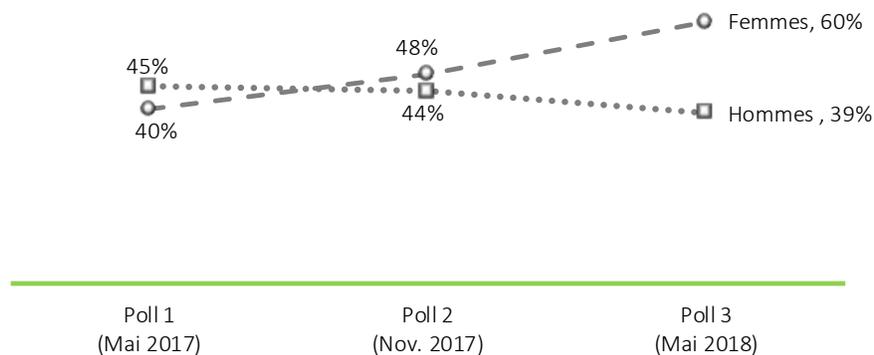


L'évolution du sentiment de sécurité et les différences entre les préfectures pourraient s'expliquer par la perception des répondants sur la nature de l'insécurité. Depuis le premier sondage, les causes principales d'insécurité se sont modifiées. Alors qu'en mai 2017, les trois principales causes d'insécurité étaient les groupes armés (32%), la peur des vols (15%) et l'absence de police et gendarmes (12%), en mai 2018, les principales causes d'insécurité sont les groupes armés (16%), la pauvreté et le manque de développement (16%) et les rumeurs (16%).

La présence des groupes armés, ou des Peuhls, demeure la principale cause d'insécurité dans les préfectures du centre et de l'est (Ouham Pende (26%), Ouham (44%), Kemo (42%), Ouaka (70%), Bamingui-Bangoran (57%) et la Vakaga (30%)), mais la pauvreté et les rumeurs sont prédominantes dans les préfectures de l'ouest. La pauvreté est la principale cause d'insécurité dans l'Ombella M'Poko (21%), la Lobaye (37%), la Nana-Mambere (31%), la Sangha-Mbaere (25%) et la ville de Bangui (16%), alors que les rumeurs sont le plus fréquemment mentionnées par les répondants de la Mambere-Kadei (44%). Dans ces mêmes préfectures c'est moins de 5% des répondants qui mentionnent que les groupes armés sont une cause d'insécurité indiquant que les préfectures de l'ouest et du sud semblent plus préoccupées par leurs besoins de base que par la présence des groupes armés.

Il existe des différences dans le sentiment général de sécurité entre les hommes et les femmes. En mai 2018, plus de femmes, comparativement aux hommes, disent se sentir en sécurité. De mai 2017 à mai 2018, le pourcentage de femmes mentionnant se sentir en sécurité a augmenté de 20% (mai 2017 : 40% vs. mai 2018 : 60%), alors que dans la même période, le pourcentage des hommes disant la même chose s'est un peu dégradé (mai 2017 : 45% vs. mai 2018 : 39%). Les femmes se sentent particulièrement en sécurité dans les régions des Plateaux, et de l'Equateur⁷ situées dans le sud-ouest du pays.

Figure 19: Sentiment général de sécurité par genre
(% en sécurité)

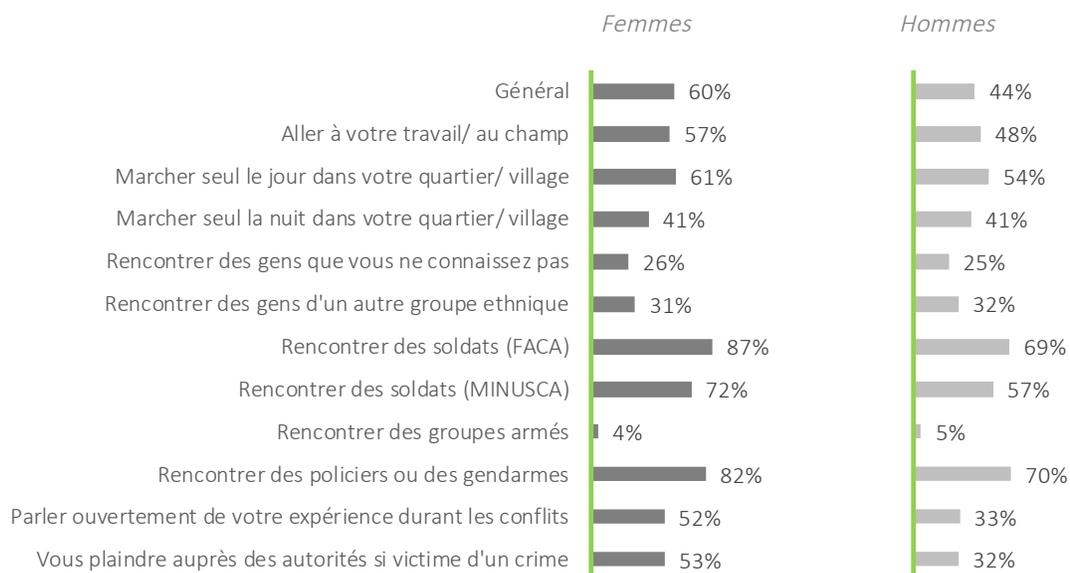


Le sentiment général de sécurité des hommes et des femmes a été comparé dans 12 situations. En mai 2018, comparativement aux hommes, les femmes se sentent plus fréquemment en sécurité que ce soit pour aller au travail ou au champ (+9%), marcher seul le jour (+9%) ou la nuit (+6%), rencontrer des soldats (FACA et MINUSCA : +8), et parler de leur expérience durant les conflits (+9). Par contre, les femmes, moins que les hommes, mentionnent se sentir en sécurité quand elles rencontrent des étrangers (-7%) ou des personnes appartenant à d'autres groupes ethniques (-13%). Dans ces situations, ce sont moins d'une femme sur trois qui dit se sentir en sécurité (étrangers : 26% ; autre groupe ethnique : 31%) indiquant que les situations non-familiales demeurent un problème. Pour les hommes, outre les rencontres avec les acteurs de sécurité, moins

⁷ La RCA est divisée en sept régions: 1) Plateaux (Ombella M'Poko, Lobaye); 2) Equateur (Mambere Kadei, Nana Mambere, Sangha Mbaere); 3) Yade (Ouhma Pende, Ouham); 4) Kagas (Ouaka, Kemo, Nana Gribizi); 5) Fertit (Bamingui-Bangoran, Vakaga, Haute Kotto); 6) Haut Oubangui (Basse Kotto, Mboumou, Haut Mboumou); et 7) Bas Oubangui (Bangui). Dans le cadre de des sondages, les données de la Fertit et du Haut Oubangui sont partielles.

d'un répondant sur deux dit se sentir en sécurité indiquant que pour les participants au sondage, la sécurité demeure un problème.

Figure 20: Sentiment général de sécurité dans différentes situations par genre (Poll 3)
(% en sécurité)

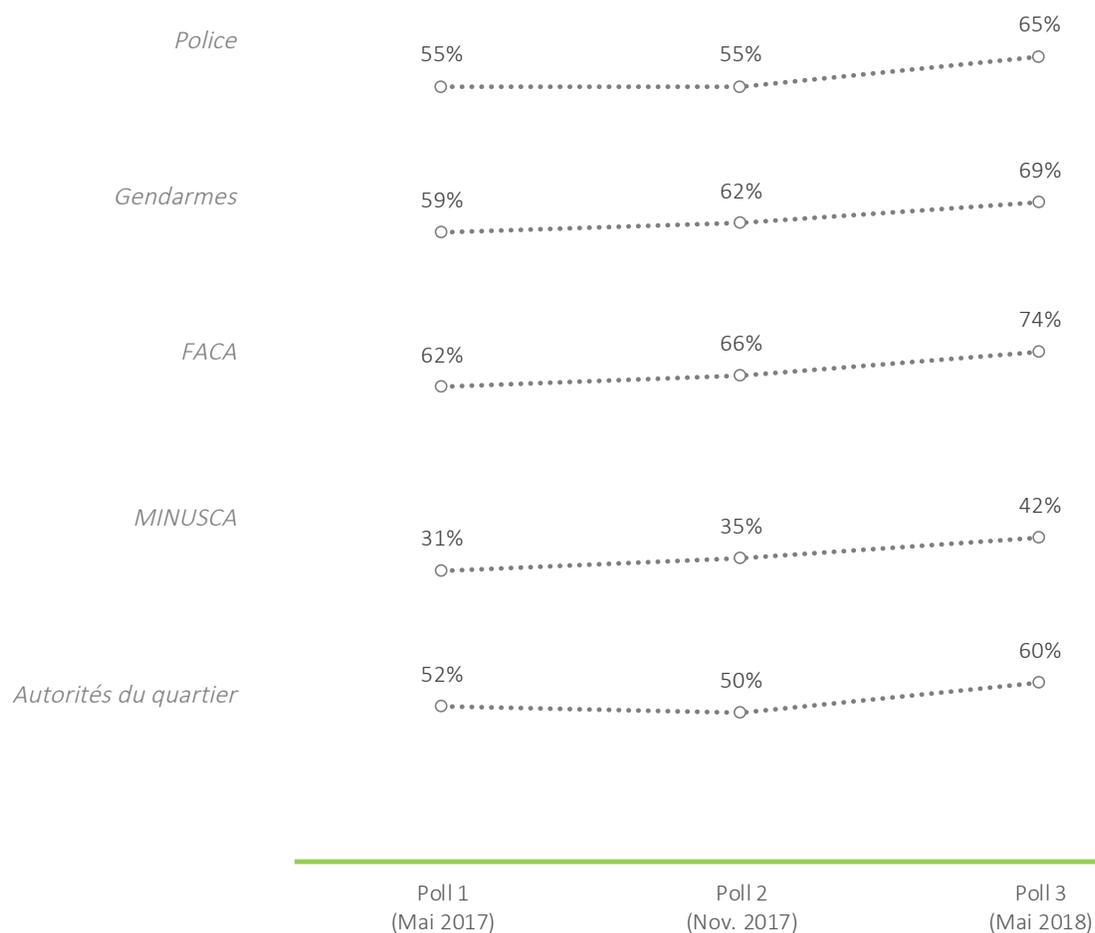


Niveau de confiance dans les acteurs de sécurité

En mai 2018, les acteurs de sécurité sont peu présents dans les villages et les quartiers. Les répondants mentionnent que ce sont les chefs de quartiers (31%), la population elle-même (18%) ou Dieu (13%) qui assurent principalement la sécurité dans leur quartier ou village. Seulement 6% des répondants mentionnent les FACA ou la MINUSCA, et 2% et 7% disent que la police et la gendarmerie respectivement sont les principaux acteurs qui assurent la sécurité dans leur quartier ou village. Deux personnes sur cinq disent que la gendarmerie (40%) et la MINUSCA (39%) sont présents pour assurer la sécurité dans leur quartier ou village, mais moins d'une personne sur quatre dit la même chose de la police (24%) et les FACA (19%). La faible présence de la police et des FACA pourrait s'expliquer par le mandat de la police qui la confine en milieu urbain et le nombre limité de FACA disponible pour l'ensemble du pays.

Malgré cette faible présence, le niveau de confiance dans l'ensemble des acteurs de sécurité s'est amélioré entre le premier et le troisième sondage. De mai 2017 à mai 2018, plus de participants disent être confiants dans la police (+10%), la gendarmerie (+10%), les FACA (+12%), et la MINUSCA (+9%). Le niveau de confiance a aussi augmenté pour les autorités du quartier qui souvent sont approchées pour résoudre les conflits (+8%). Malgré cette augmentation du niveau de confiance, un pourcentage substantiel de la population (26% pour les FACA à 59% pour la MINUSCA) dit être moyennement, peu ou pas du tout confiant envers les différents acteurs de sécurité. Pour l'ensemble des sondages, les répondants sont plus confiants en les FACA et moins confiants en la MINUSCA. Les autorités du quartier/village se situent à peu près au même niveau que la police.

Figure 21: Niveau de confiance pour assurer la sécurité au cours du temps
(% confiants)

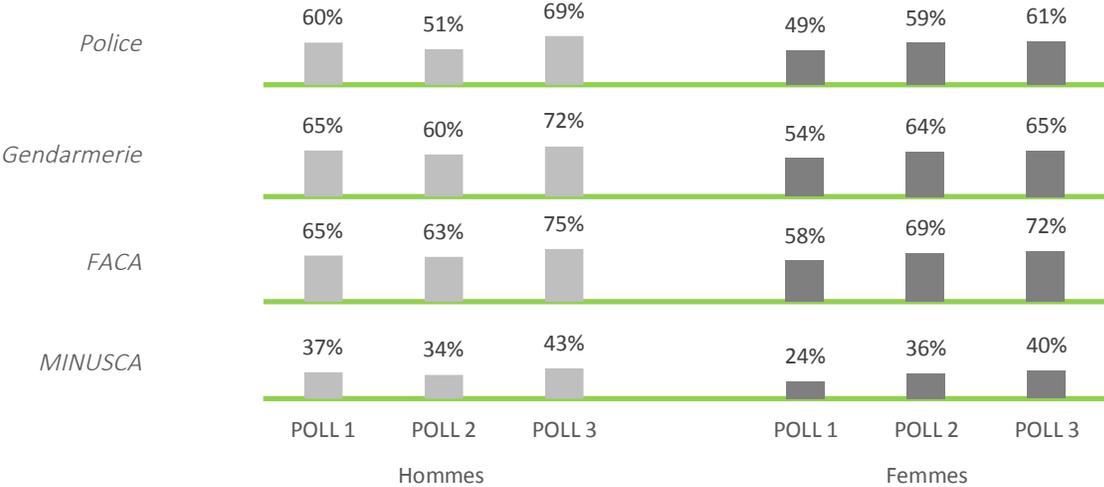


En mai 2018, le niveau de confiance des femmes et des hommes est similaire envers les FACA (femmes : 72% vs. hommes : 75%) et la MINUSCA (femmes : 40% vs. hommes : 43%). Comparativement aux hommes, les femmes sont un peu moins confiantes en la police (femmes : 61% vs. hommes : 69%), les gendarmes (femmes : 65% vs. hommes : 72%) et les autorités du quartier (femmes : 54% vs. hommes : 67%).

Entre le premier et le dernier sondage, l'écart en pourcentage des répondants qui disent être confiants varie en fonction des forces, et est similaire pour les femmes et les hommes, à l'exception de la MINUSCA. L'ensemble des répondants, et ce pour les trois sondages, mentionnent que la MINUSCA est la force dans laquelle ils ont le moins confiance. Mais alors qu'il y a une augmentation de 16% dans le pourcentage des femmes qui disent être confiantes en la MINUSCA entre mai 2017 et 2018, cette augmentation n'est que de 6% pour les hommes. Cette augmentation pour les femmes pourrait s'expliquer par l'aide reçue par la MINUSCA dans la dernière année. En mai 2017, 14% de femmes et 8% d'hommes disent qu'ils ont été aidés par la MINUSCA. En mai 2018, ces

pourcentages augmentent à 29% (une augmentation de 15%) pour les femmes mais seulement à 11% (augmentation de 3%) pour les hommes.

Figure 22: Niveau de confiance dans les acteurs de sécurité par genre (% confiants)



JUSTICE : La confiance dans les systèmes formels et informels de justice est en croissance.

Confiance dans la justice

En mai/juin 2018, le pourcentage de personnes disant avoir confiance dans la justice s'est amélioré. Comparativement au premier sondage, les répondants mentionnent plus fréquemment qu'ils sont confiants en la justice formelle (40% vs. 60%), la justice locale traditionnelle (58% vs. 70%), et la justice alternative (mécanismes de médiations par exemple par les chefs religieux ou associations – 67% vs. 81%). Comme pour les sondages précédents, les répondants disent être plus confiants en la justice locale et alternative qu'en la justice formelle.

Figure 23: Confiance dans la justice (% confiants)

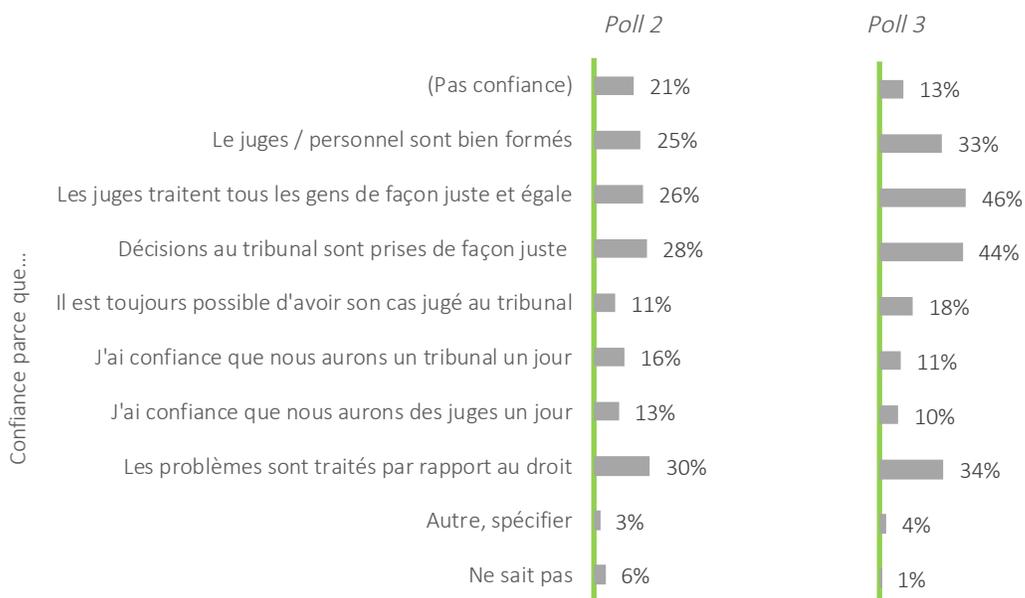


En mai 2017, 47% des répondants disent qu'ils ont confiance en les juges. En mai 2018, 64% des répondants mentionnent la même chose. Lors du troisième sondage, comparativement au second sondage,⁸ lorsqu'interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont confiance en la justice formelle, les répondants mentionnent plus fréquemment que les juges et le personnel sont bien formés (25% vs. 33%), que les juges traitent tous les gens de façon juste et égale (26% vs. 46%), et que les décisions au tribunal sont prises de façon juste et égale (28% vs. 44%), mais moins qu'ils n'ont pas confiance dans le système de justice national (21% vs. 13%).

De plus, pendant la même période, lorsqu'interrogés sur ce qu'ils pensent de la justice formelle en RCA, le pourcentage de répondants disant que les acteurs de justice sont corrompus diminue de 43% à 37%, alors que ceux mentionnant que la justice fonctionne comme elle le devrait augmente de 18% à 36%.

⁸ La question sur les raisons de la confiance en la justice a été ajoutée au deuxième sondage seulement.

Figure 24: Sources de la confiance dans la justice (% d'accord - multiple réponses)



Géographiquement, entre le premier et le dernier sondage, une augmentation dans le niveau de confiance est observée pour l'ensemble des types de justice, et ce dans la majorité des préfectures. Il y a des exceptions. Aucun changement n'est observé dans les préfectures de la Bamingui-Bangoran (justice formelle et justice alternative), l'Ombella M'Poko (justice formelle et justice locale), la Nana Mambere (justice formelle), la Kemo (justice locale) et la Ouaka (justice alternative), alors que le niveau de confiance a diminué dans la Nana Mambere pour la justice locale et la justice alternative.

L'accroissement dans le niveau de confiance en la justice, du moins pour la justice formelle, pourrait s'expliquer par une exposition à cette même justice. En novembre et décembre 2017, la session criminelle de Bouar a été largement retransmise et possiblement entendue, la radio étant le principal médium d'information. En janvier 2018, la session criminelle était transmise intégralement à la radio, et incluait notamment le procès et condamnation du « General Andjillo », un chef de guerre anti-Balaka. Comme observé lors du second sondage, la radio est un des médiums d'information les plus courants, et plus de la moitié des répondants ont mentionné écouter la radio tous les jours ou 2-6 jours par semaine. Plusieurs participants au troisième sondage ont potentiellement écouté les sessions criminelles et le procès du « General Andjillo » leur donnant une impression que la justice était « rendue ».

Figure 25: Confiance dans la justice formelle (Poll 3 - % confiants)

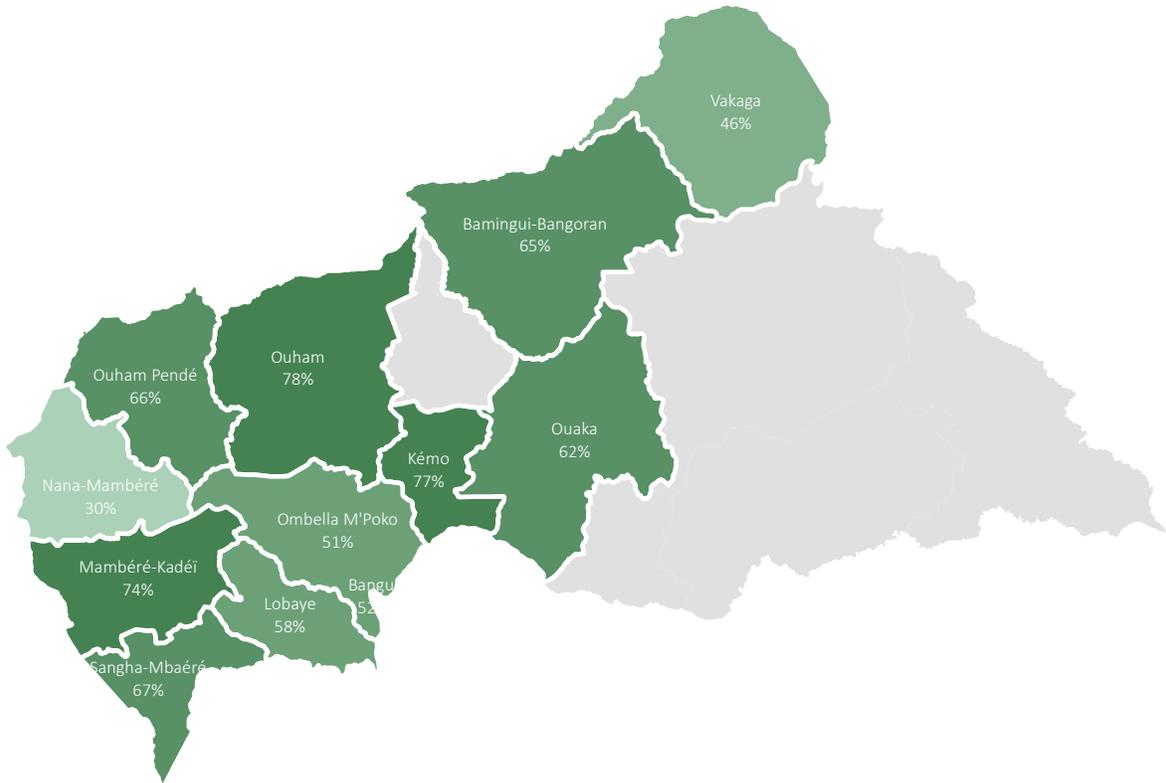
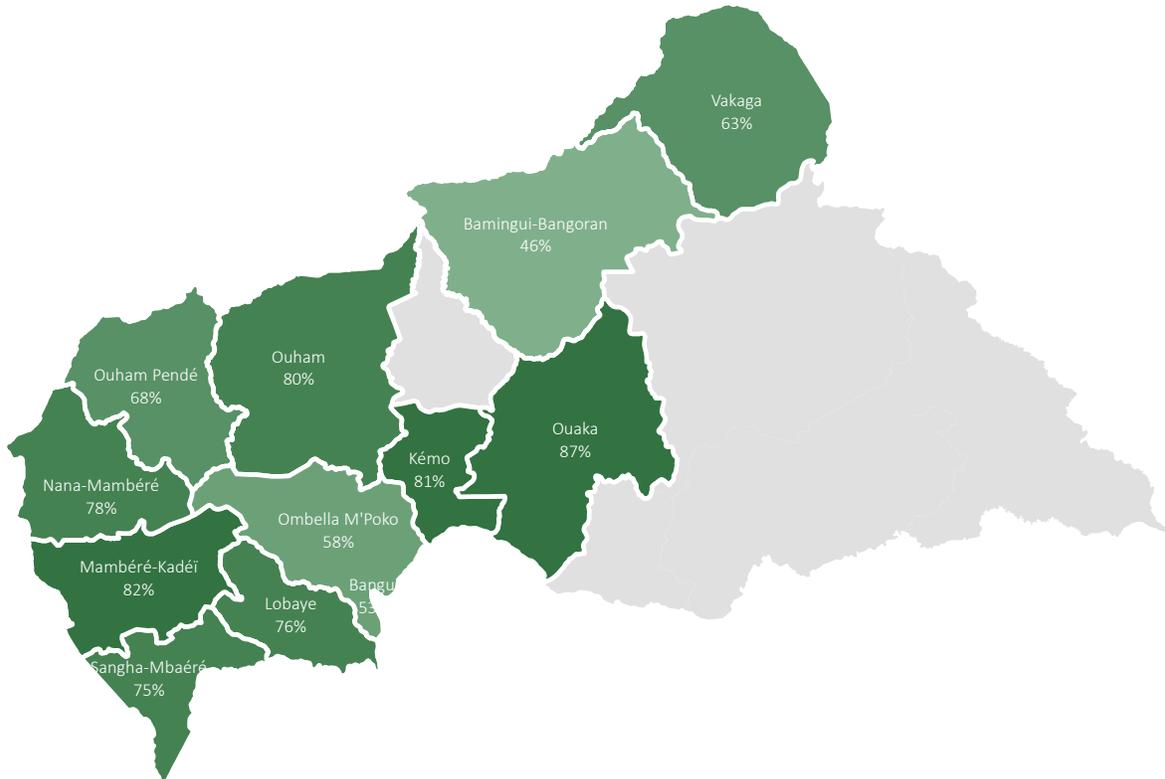


Figure 26: Confiance dans la justice locale (traditionnelle) (Poll 3 - % confiants)



Confiance dans la justice par genre

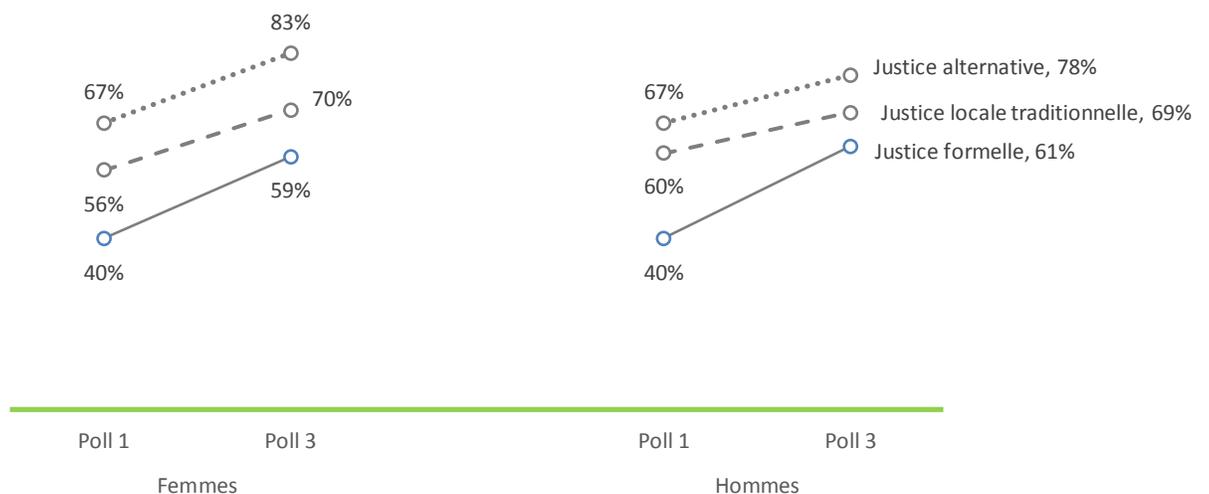
En mai 2018, le niveau de confiance dans les différents types de justice est similaire pour les femmes et les hommes avec trois personnes sur cinq disant avoir confiance dans la justice formelle (femmes: 59% vs. hommes: 61%), plus de deux personnes sur trois mentionnant être confiants envers la justice locale (femmes: 70% vs. hommes: 69%) et quatre personnes sur cinq disent la même chose envers la justice alternative (femmes: 83% vs. hommes: 78%). Les femmes comme les hommes mentionnent avoir plus confiance en la justice locale traditionnelle et alternative qu'en la justice formelle.

Figure 27: Confiance dans la justice par genre (Poll 3 - % confiants)



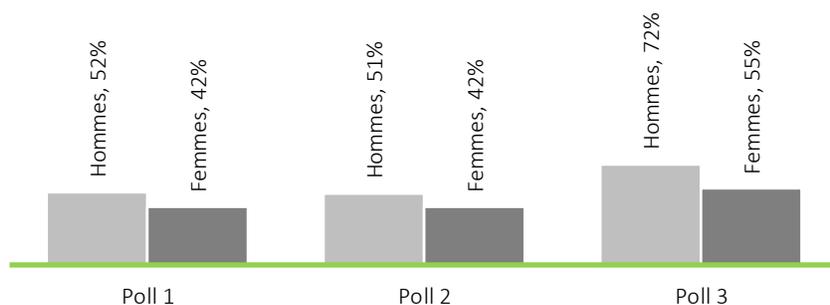
Comparativement au premier sondage, plus de femmes et plus d'hommes disent avoir confiance en tous les types de justice lors du troisième sondage. Pour les hommes, c'est en la justice formelle que l'écart entre le troisième et premier sondage est le plus important (40% VS. 61%), alors que pour les femmes l'écart est similaire pour les différents types de justice.

Figure 28: Confiance dans la justice par genre (% confiants)



Comme pour l'ensemble des répondants, le pourcentage de répondants disant être confiant envers les juges s'est accru depuis le premier sondage. Toutefois, pour l'ensemble des sondages, le pourcentage de femmes reportant avoir confiance dans les juges demeure inférieur à celui des hommes. Lors du premier sondage, 42% des femmes dit avoir confiance dans les juges comparativement à 52% des hommes, alors que dans le dernier sondage en mai 2018, 55% des femmes reportent avoir confiance dans les juges comparativement à 72% des hommes ce qui pourrait expliquer en partie le faible pourcentage de femmes qui portent plainte auprès des tribunaux notamment dans les cas de violences sexuelles (femmes : 1% vs. hommes : 13%).

Figure 29: Confiance dans les juges par genre (% confiants)



Le projet de sondages paix, justice et sécurité est une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec la Harvard Humanitaire Initiative (HHI) et la MINUSCA Affaires civiles.



Au service
des peuples
et des nations



HARVARD
HUMANITARIAN
INITIATIVE



MINUSCA

En partenariat avec :



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Avec le support de :



Etats-Unis d'Amérique



From
the People of Japan



Team of Experts
Rule of Law/Sexual Violence in Conflict



Peacebuilding
United Nations Peacebuilding Fund



*Et le soutien
additionnel de :*

MacArthur
Foundation

Pour consulter le rapport en ligne et les cartes interactives, visiter www.peacebuildingdata.org/CAR

© Harvard Humanitarian Initiative, Programme des Nations Unies pour le Développement
Les informations fournies et les opinions exprimées dans cette publication
ne reflètent pas nécessairement le point de vue des partenaires du projet